

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	
Arrondissement de BOULOGNE SUR MER	
Canton d'OUTREAU	
Commune d'Hesdin l'Abbé	
	Objet de la Délibération :
	Décision modificative n° 1
	Séance du 17 Novembre 2022

Date de la convocation : 14/11/2022	Nombre de conseillers en exercice : 19	Quorum : 10
Date d'affichage : 18/11/2022	Présents : 16	Représentés : 0
		Votants : 16

L'An deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de Mmes Michelle VACHE et Valérie BLONDEL (pouvoir à M. DE BOCK), absentes excusées, Mmes Clémence HAMELLE et Bélynda FOURNIER, absentes

Secrétaire de séance : Bruno MALLEVAEY

Texte de la délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la trésorerie d'Outreau a détecté une anomalie sur le budget primitif 2022. Le déficit en investissement de l'année 2021 d'un montant de 100 980,69 € n'a pas été reporté en dépense d'investissement sur le budget primitif 2022. Afin de maintenir l'équilibre entre dépenses et recettes d'investissement, il convient de réduire les dépenses d'investissement de 100 980,69 €.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de modifier le budget 2022 comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses :

Crédits ouverts : compte 001	+ 100 980,69 €
Crédits réduits : compte 2031 opération 10001	- 5 000,00 €
compte 21318 opération 10001	- 10 000,00 €
compte 2151 opération 10002	- 10 000,00 €
compte 21538 opération 10002	- 40 000,00 €
compte 21571 opération 012	- 25 980,69 €
compte 2315 opération 10002	- 10 000,00 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

#signature#